

Pollution du pétrolier *Prestige*

Le mois de mai a vu des arrivées de boulettes, palets et galettes de fuel sur les côtes du sud Finistère (début de mois) puis du nord-ouest Finistère et enfin du nord Finistère dès que les vents ont viré au noroît. Les premiers arrivages ont pu être traités quotidiennement par les services municipaux, soutenus par des renforts de sapeurs-pompier apportés par la préfecture. Des agents du *Cedre* ont été mis à la disposition de la préfecture et des communes pour des réunions et des reconnaissances visant à établir les priorités et les techniques les plus appropriées. Fin mai, la méthode manuelle préconisée pour enlever cette pollution des plages a montré son efficacité. Le nettoyage des sites de galets et rochers jugés prioritaires par les communes (= à traiter avant la saison touristique) est en préparation. Les opérations réalisées ont conduit à des ramassages importants d'algues polluées. Les algues très polluées sont envoyées en centre de traitement des déchets spéciaux. Le devenir des algues faiblement polluées est en discussion, sous la responsabilité de la DRIRE.

Une dizaine de jour après le Finistère, les autres départements du sud Bretagne et la Vendée ont été touchés par le même type de pollution. Des agents *Cedre* ont été dépêchés dans ces départements, en appui aux collectivités locales et aux préfectures. Dans les départements du Sud-Ouest, des arrivages similaires, épars et de faible ampleur, ont perduré tout le mois, surtout quand les vents portaient vers la côte. Les opérations de nettoyage de plages ont continué, en appliquant en particulier la technique du " surf washing ". Le nettoyage des surfaces dures a commencé en fin de mois.

En Espagne, les mêmes types d'arrivages et les mêmes travaux de nettoyage ont été signalés sur les côtes basques, tandis que le nettoyage de la pollution principale se poursuivait en Galice. L'Institut Espagnol d'Océanographie a continué ses travaux de recherche de pollution sur le fond et constaté une nette amélioration. Les principales interdic-

tions de pêche ont été levées et le processus va continuer en juin. L'IFREMER et la SASEMAR ont signé un contrat de mise à disposition du sous-marin *Nautile* pour le contrôle de l'état de l'épave et de l'étanchéité de l'ensemble des fuites traitées. Arrivé sur zone le 25 mai, le *Nautile* a effectué des plongées sur les parties avant et arrière de l'épave. Il n'a pas été observé de dégradation nouvelle et les fuites résiduelles étaient en nette diminution par rapport à la mi-février.

Manche : épave du *Tricolor*

Vous pouvez suivre l'actualité des opérations de traitement de l'épave sur le site de la préfecture maritime de la Manche et de la Mer du Nord : <http://www.premar-manche.gouv.fr/>. A la demande de cette préfecture, nous avons contribué à l'évaluation du plan d'urgence antipollution proposé par le consortium en charge des opérations, à travers des observations sur les procédures et les options de lutte en cas d'incident (utilisation de dispersants, confinement, marquage et suivi des nappes, communications et nettoyage à terre).

Menton : mini-marée noire

La préfecture maritime de la Méditerranée et la commune de Menton ont eu à gérer, du 12 au 16 mai, les problèmes posés par des nappes de déballastage d'origine inconnue. Elles ont contraint à des fermetures temporaires du port de Monaco et de plusieurs plages. Malgré des opérations de lutte en mer, la célèbre plage de galets de Menton a été polluée obligeant à enlever 200 t de galets pour une opération de nettoyage hors site.

Visite de M. le Ministre de la Justice

Dans le cadre du projet de loi sur les nouvelles criminalités, le Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, a profité d'une réunion au Tribunal de Grande Instance de Brest le 13 mai pour visiter le *Cedre* et se faire présenter nos missions, nos installations et nos travaux sur les rejets illicites. Un exercice pratique en cours lui a permis de découvrir les moyens de lutte face à différents hydrocarbures et de s'entretenir avec des stagiaires en plein travail de dépollution.

Stage " pollution par hydrocarbures "

La deuxième session d'un classique, le stage de lutte contre une pollution par hydrocarbures en milieux littoral et portuaire, s'est tenue dans nos locaux du 12 au 16 mai. Elle a rassemblé 16 participants de l'industrie pétrolière,

Rédaction, information
Cedre - 715, rue Alain Colas
CS 41836 - F29218 BREST CEDEX 1
Tél. : 33 (0) 2 98 33 10 10
Fax : 33 (0) 2 98 44 91 38
E-mail : contact@le-cedre.fr
Internet : <http://www.le-cedre.fr>
Directeur de la publication : M. Girin
Rédacteur en chef : C. Rousseau
Secrétariat : A. Tygréat
N° I.S.S.N. : 1243 - 5201

d'autorités portuaires, de services municipaux et un sapeur-pompier. La météo particulièrement favorable, la bonne humeur des participants et l'occasion d'échanger quelques mots avec le Ministre de la Justice, ont donné à ce stage une ambiance particulièrement sympathique.

Visites et formations

Dans le cadre d'une formation de sapeurs-pompiers organisée par l'Institut National d'Etudes pour la Sécurité Civile pour l'obtention du brevet supérieur d'intervention face au risque chimique, le *Cedre* a reçu, le 22 mai, 25 officiers sapeurs-pompiers et des personnalités brestoises pour une présentation et une conférence sur l'accident du Prestige. Le *Cedre* a également reçu, le 5 mai, 25 membres de la société française de chimie et le 19 mai les commissions environnement des CCI de Brest, Quimper et Lorient.

Cherbourg accueille la réunion OTSOPA

La réunion annuelle du groupe technique de l'accord de Bonn (OTSOPA) s'est tenue du 20 au 23 mai à Cherbourg sur invitation des autorités françaises. On retiendra la recommandation adressée aux parties contractantes d'adopter un code d'apparence permettant une meilleure appréciation par la surveillance aérienne des volumes d'hydrocarbures déversés en mer. Une fois entériné par les parties contractantes de l'accord de Bonn, ce code d'apparence devrait remplacer le code couleur actuel. Son utilisation pourrait être effective dès janvier 2004.

OMI : une nouvelle étape dans l'indemnisation

Le Comité Juridique de l'OMI avait adopté en novembre 2000 un amendement élevant à 286 millions de dollars (+50 %) le plafond des indemnités payables par le FIPOL aux victimes de pollutions par hydrocarbures en provenance de pétroliers. Pour de nombreux états, cette augmentation restait trop faible. Une proposition européenne a abouti à l'adoption, par une conférence internationale, à l'OMI, du 12 au 16 mai, d'un protocole créant un fonds d'indemnisation supplémentaire (Oil Pollution Supplementary Compensation Fund). Ce fonds supplémentaire élèvera le plafond des indemnités possibles à un milliard de dollars pour les pays qui ratifieront le protocole correspondant. Le protocole sera ouvert à ratification le 31 juillet 2003 et entrera en vigueur 3 mois après sa ratification par au moins 8 pays ayant importé conjointement 450 millions de tonnes d'hydrocarbures.

Panama : Cours antipollution OMI

La déléguée Caraïbes du *Cedre* a participé avec l'équipe de formateurs internationaux, du 5 au 9 mai à Panama City, à un cours OMI de niveau II (= destiné aux responsables sur zone et superviseurs de la lutte). Ce cours, en espagnol, avec traduction simultanée en anglais, était destiné à 38 responsables d'Amérique latine (Nicaragua, Costa Rica, Guatemala, Honduras, Salvador, Belize, Mexique, Colombie, Venezuela). Il a fait l'objet de présentations sur les hydrocarbures, leur comportement, les techniques de lutte, l'indemnisation, les plans nationaux et l'étude de cas concrets (en particulier l'*Erika* et le *Prestige*), complétées de mises en œuvre d'équipements de confinement et récupération.

Corée : 20 tonnes ou 200 000 tonnes ?

Le métier des agences de presse est difficile : il faut tirer avant les autres et tirer juste. Après l'annonce par plusieurs agences d'une collision entre deux pétroliers en baie de Pusan, avec déversement de 20 tonnes d'hydrocarbures, le 13 mai, l'agence Unwire a semé l'affolement en annonçant le 14 mai un déversement de "200 000 tonnes métriques de fuel". Les jours suivants ont heureusement montré qu'Unwire avait mis seulement quatre zéros de trop dans sa dépêche.

Russie : pétroliers sous-marins

Sérieux ou pas ? Plusieurs dépêches d'agences ont annoncé en milieu de mois un projet russe de reconditionnement de sous-marins nucléaires de la classe Typhon (Octobre rouge pour les cinéphiles) en pétroliers capables de transporter 10 000 tonnes d'hydrocarbures sous les glaces polaires.

A noter sur vos agendas

La prochaine **journée d'information** du *Cedre* se tiendra le **lundi 6 octobre 2003** à l'Institut Océanographique, rue Saint-Jacques, à Paris. Le thème retenu est celui des épaves potentiellement polluantes et de leur traitement.

Nous vous rappelons par ailleurs que la date limite pour proposer des résumés à la conférence **Interspill 2004** qui se tiendra à Tromheim (Norvège) est très proche : le **15 juin 2003**